

**Conseil communautaire du 22 septembre 2009 à Saint-Etienne de Serres  
Compte-rendu**

Présents : ALLAIN Dominique, AUREL Jean-Claude, BALAYN Jean-Daniel, BAZIN Yves, BERTHIAUD Jeanine, BERTOLI Pascale, BEYRON Jean-Louis, BORDIGONI Eliane, BROUSSE Gérard, CLAIR Denis, DOUTRE Francis, DURAND Elisabeth, GROS Stéphanie, JOURDAN Alain, LOUIS Annie, MALET-TORRES Nathalie, MOUNIER Jean-François, PICHERAL Didier, PIZETTE Jean-Claude, RIOUFOL Magaly, ROSE Christian, ROUCAUTE Roland, SALLIER Alain, SERRE Laetitia, THOMAS Annie, VIDIL Jean-Louis, VIGNE Fanny.

LEVENT Olivier, MAIRE Béatrice, MONNIER Bruno, RAYMOND Olivia.

Secrétaire de séance : PICHERAL Didier

Yves BAZIN accueille les membres du Conseil à Saint-Etienne de Serres et précise que le comité de soutien de Khedher HADDAD a souhaité être présent lors de cette réunion, pour rencontrer de nombreux élus.

Bien que la demande n'ait pas été faite selon le règlement intérieur de l'assemblée, Annie LOUIS donne la parole à deux membres du collectif de soutien.

Après avoir exposé la situation, ils demandent aux membres du Conseil communautaire de bien vouloir accompagner Khedher HADDAD en Préfecture le lendemain pour redéposer son dossier de demande de régularisation.

Après débat, il est convenu qu'une délibération de soutien aux efforts de régularisation de Khedher HADDAD sera rédigée. Elle sera portée en Préfecture par les élus qui le peuvent dès le lendemain, ainsi que le dossier de demande de régularisation et d'autorisation de travail et séjour temporaire.

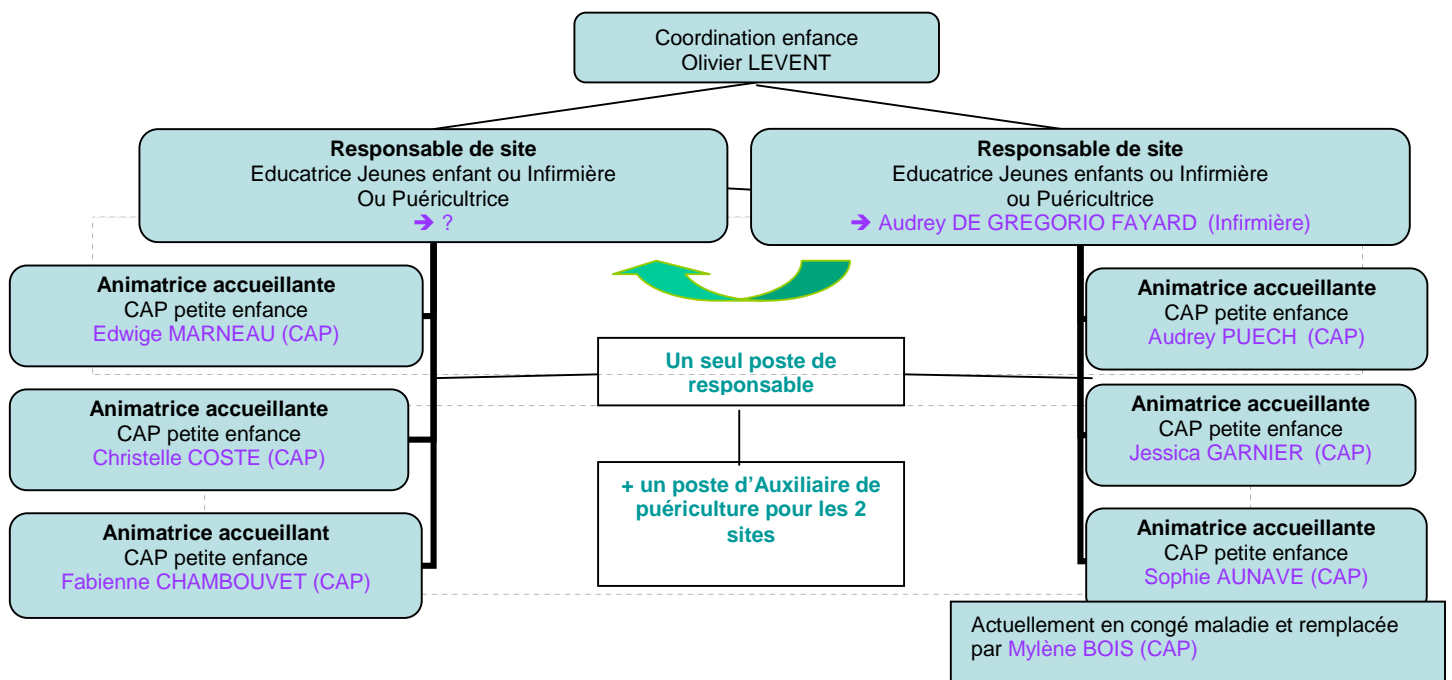
**1. Ressources humaines : service petite enfance**

Annie LOUIS informe, que comme indiqué dans l'ordre du jour, une responsable de crèche a pu être embauchée pour le site de Beauvène, mais elle a déjà quitté ses fonctions !

Le recrutement est donc à refaire, mais vu les difficultés rencontrées, Annie LOUIS propose de s'organiser différemment en fonctionnant avec :

\* une responsable unique pour les deux sites, en la personne d'Audrey DE GREGORIO FAYARD, actuellement responsable du site aux Ollières,

\* et une auxiliaire de puériculture travaillant auprès des enfants sur les deux sites.



→ le Conseil valide la création d'un poste d'auxiliaire de puériculture pour l'ensemble de la crèche intercommunale, à 31 heures hebdomadaires + 4 heures complémentaires et la création d'un poste de responsable pour l'ensemble de la crèche intercommunale, à 21 heures hebdomadaires + 7 heures complémentaires.

En parallèle, Annie LOUIS informe qu'Olivia RAYMOND a été conservée au poste d'animatrice du Relais d'Assistantes Maternelles Intercommunal.

## 2. Réflexion sur le développement éolien

Après un rapide tour de table, il apparaît que la grande majorité des conseils municipaux se prononce favorablement pour que la Communauté de communes réfléchisse au développement coordonné des énergies renouvelables.

Denis CLAIR confirme que la DDEA conseille vivement d'étudier en simultané le développement de l'éolien, du photovoltaïque et de la biomasse.

De plus, il précise qu'une étude ne coûterait pas environ 50.000 euros mais 20.000 euros.

## 3. Préparation du budget 2010

Béatrice MAIRE expose une proposition de méthode pour élaborer le budget 2010 de la collectivité et fixer le travail des commissions thématiques et de la commission finances (cf. document distribué).

Dominique ALLAIN note qu'il est trop tard pour cette année, mais qu'il souhaite que cette démarche soit ensuite anticipée dans le temps (calendrier avancé de trois mois pour un vote du budget en janvier).

Roland ROUCAUTE précise que la prochaine commission finances recalera le calendrier et fixant un retro-planning.

## 4. Centres de loisirs de Toussaint 2009

Laetitia SERRE rappelle que le Conseil et la commission vie sociale s'étaient positionnés pour un centre de loisirs itinérant sur le territoire.

Saint-sauveur de Montagut et Saint-Maurice en Chalencou se sont positionnées pour accueillir le centre. Pour expérimenter un nouveau lieu, il est proposé d'organiser le prochain centre de loisirs (dernière semaine d'octobre) à Allandre à Saint-Maurice en Chalencou.

Des navettes seront organisées, sous réserve d'un nombre minimal d'enfants, pour faciliter la venue des enfants de tout le territoire.

Un nouveau directeur, en remplacement de Thomas MERY qui quitte ses fonctions, devrait être recruté très rapidement.

## 5. Antenne locale de l'Ecole départementale de musique

Yves BAZIN rappelle que la Communauté de communes a la compétence « école de musique » et que l'antenne actuelle est accueillie par la commune des Ollières dans des locaux inadaptés. L'école accueille en moyenne 38 élèves. Il propose d'aménager des locaux au dernier étage du bâtiment intercommunal du Moulinon.

Un budget estimatif de 370.000 euros HT maximum a été chiffré par un architecte, pour une surface de 385 m<sup>2</sup> environ ; mais le programme reste largement à être défini et discuté.

Des subventions seraient possibles aux niveaux régional (90.000 euros) et départemental (environ 45.000 euros).

Alain SALLIER et Christian ROSE demandent que d'autres utilisations soient possibles en raison du relativement faible nombre d'heures dont a besoin l'Ecole.

Le programme est à affiner,

→ le Conseil communautaire décide de :

- \* donner un accord de principe pour créer de nouveaux locaux d'accueil de l'antenne départementale de musique, au sein du bâtiment intercommunal du Moulinon
- \* mandater la commission culture pour avancer sur ce projet : définition des besoins, anticipation des utilisations complémentaires possibles, recherche de financements possibles, etc.

#### 6. Résidences d'artistes

Yves BAZIN informe que l'appel à projet pour la résidence d'artistes lancé cet été a entraîné plus de 50 réponses ! Avec l'aide d'Olivier LEVENT et de Arzel MARCINKOWSKI, chargé de missions « arts visuels » du Conseil général, 6 candidats ont pu être retenue et 3 seront reçus prochainement par le groupe de travail « résidence d'artistes ».

#### 7. Actions en faveur de l'habitat

Dominique ALLAIN expose que l'étude de repérage de l'habitat indigne réalisé par Bruno MONNIER, nouveau chargé de missions et présentée la semaine dernière a apporté beaucoup sur la connaissance du parc potentiellement indigne. Ce travail a été apprécié par l'ANAH, qui propose de réserver une enveloppe de crédit de plus de 500.000 euros de subvention pour les deux prochaines années de l'OPAH de revitalisation rurale.

Annie LOUIS tient à souligner le travail réalisé par Bruno MONNIER.

Au vu de l'évolution de l'accompagnement de l'ANAH (fin des subventions pour l'animation de l'opération), il convient de modifier le financement des éco-conseils habitat. Dominique ALLAIN propose la solution suivante :

	<b>Tous types de projets</b>	<b>Projets globaux, changements de fenêtres, de chauffage, de chauffe-eau et d'isolation</b>
Propriétaires bailleurs conventionnés ou à loyer libre	- diagnostic énergétique obligatoire - obligation de mettre en oeuvre les préconisations pour atteindre les objectifs énergétiques de l'ANAH - payant en partie par le propriétaire : <del>40%</del> 50% - reste du paiement : <del>ANAH (50%)</del> et Eyrieux aux Serres <del>(10%)</del> 50%	
Propriétaires occupants ANAH		- diagnostic énergétique proposé - payant en partie par le propriétaire : <del>25%</del> 50% - reste du paiement : <del>ANAH (50%)</del> et Eyrieux aux Serres <del>25%</del> 50%
Propriétaires occupants hors critères ANAH		- propriétaire orienté vers Polénergie

Nathalie MALLET-TORES souhaiterait que l'aide soit plus importante pour les propriétaires occupants.

Stéphanie GROS rappelle que l'éco-conseil n'est que facultatif pour les propriétaires occupants, alors qu'il est imposé par l'ANAH aux propriétaires bailleurs pour bénéficier de subvention.

→ le Conseil valide cette proposition

#### 8. Valorisation des productions agricoles locales

Denis CLAIR informe que 4 cabinets d'étude ont été auditionnés la veille, mais que le jury (Annie LOUIS, Dominique ALLAIN, Béatrice MAIRE, Bruno MONNIER et Isabelle BOULON de la Chambre d'agriculture) se laisse quelques jours supplémentaires pour choisir la proposition la plus intéressante.

## 9. Questions diverses

Retrait de la commune de BARNAS du syndicat des Inforoutes de l'Ardèche

Adhésion de la commune de ST PIERRE LA ROCHE au syndicat des Inforoutes de l'Ardèche

→ accord du Conseil

### Projet de construction d'un mur d'escalade au gymnase de l'Eyrieux :

Jean-Louis BEYRON rappelle que la Communauté de communes avait validé le projet de création d'un mur d'escalade au gymnase de l'Eyrieux, avec une participation de la collectivité à hauteur de 15.000 euros.

Considérant les fonds de la fédération française de montagne et escalade comme des fonds privés, il convient de modifier avantageusement le plan de financement comme suit :

Recettes	%	Euros HT
Etat (CNDS)	50%	37.500 euros
Région (CDRA ValDAC)	30%	22.500 euros
Autofinancement dont participation FFME de 12.000 euros	20%	15.000 euros
<b>TOTAL</b>		<b>75.000 euros</b>

→ le Conseil donne son accord à l'unanimité

### Mutualisation des moyens en personnel

Roland ROUCAUTE rappelle que cette thématique a été pointée du doigt lors du dernier séminaire et propose de créer une commission sur ce sujet. Annie LOUIS demande que la question des groupements de commande soit étudiée dans la même commission.

→ accord du Conseil

*Info post-réunion* : une première réunion, rassemblant tout élu intéressé, aura lieu le 21 octobre à 18 heures.

### Congrès national de l'ADCF

Annie LOUIS informe que trois élus (elle-même, Jean-Louis VIDIL et Roland ROUCAUTE) participeront au congrès national de l'ADCF (Assemblée des Communautés De France), qui a lieu cette année le 1<sup>er</sup> et 2 octobre à Chambéry.

### Audit départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Roland ROUCAUTE, qui sera auditionné en tant que membre de l'association des maires, souhaiterait connaître l'avis des élus sur le fonctionnement du SDIS.

Annie LOUIS insiste sur les dysfonctionnements en terme de priorité d'appel, pour les communes qui dépendent de plusieurs centres. En effet, des secteurs ont été définis pour identifier quels lieux-dits dépendent de quels centres, mais ses expériences personnelles ont malheureusement montré que ce n'était pas forcément respecté, au détriment de la rapidité d'intervention.

### Lo Planch

La nouvelle version est sortie cette semaine.

### Programmation culturelle

Le spectacle « les filles dans la cuisine », programmé au Fival par la Communauté de communes le 26 septembre est annoncé par Yves BAZIN.

### **Office de tourisme**

Jean-Daniel BALAYN, en tant que Président de l'Office de tourisme, rappelle les difficultés financières de l'office de tourisme, qui conduirait à sa fermeture en octobre. Annie LOUIS informe que la Communauté de communes rencontrera dès la semaine prochaine un territoire ardéchois aux mêmes problématiques pour échanges d'expériences et des solutions, puis en parallèle, le groupe de travail « taxe de séjour » définira les évolutions souhaitables de cette taxe.

Francis DOUTRE insiste que le besoin de continuer les actions touristiques, suite aux nombreux investissements réalisés par la Communautés de communes.

### **Transports scolaires**

Annie LOUIS rappelle que suite à la demande de la Communauté de communes, un service de transport a pu se mettre en place pour quatre enfants du territoire en section SEGPA au collège de La Voulte. Le départ du service se fait actuellement au Moulinon à Saint-Sauveur de Montagut et la famille d'un enfant souhaiterait que le départ puisse se faire à partir du lieu-dit Maléon, en amont du Moulinon.

→ accord du Conseil pour demander cette modification au Conseil général

**Prochain Conseil** : le mardi 20 octobre à Chalencon